

L'étude technique de la maison de Marcel Challet s'inscrit tout entière dans son expression architecturale; c'est l'interdépendance des résolutions technique, plastique et organique qui a dirigé les constructeurs. Sur un sous-sol en béton coffré apparent, la dalle pleine est prolongée à l'ouest par de minces consoles en béton armé exprimées statiquement.

Le rez-de-chaussée ne comporte aucun mur porteur intérieur; en façade, le mur est constitué de plots Durisol de 25 cm. La toiture est portée longitudinalement par une poutre D.S.B. (à croisillons collés) qui détermine en volume les pentes décalées, les chevrons reposant sur la partie inférieure de cette poutre à l'est et sur la partie supérieure à l'ouest.

L'isolation des rampants est assurée par de l'Eternit ondulé, la sous-toiture d'Isogil, un matelas de laine de verre de 5 cm et le lambrissage en lames de sapin formant le plafond visible de tous les espaces; tous les murs sont lissés au mortier de limon fin à l'exclusion de tout revêtement au plâtre. Le bois et les enduits peints créent l'unité de l'enveloppe intérieure et extérieure.

Les sols de la « zone jour » sont dallés de marbre cassé en cinq couleurs différentes et d'échelle imposée.

Les sols de la « zone nuit » sont revêtus de moquette gris foncé.

A titre d'expérience, les cloisons de la cuisine et de la salle de bains sont revêtues d'Ultrapass coloré collé.

Intérieurement, les caissons des stores en bois sont en saillie sur le mur, ils se prolongent sur la face entière et comportent, dans les chambres, l'éclairage encastré.

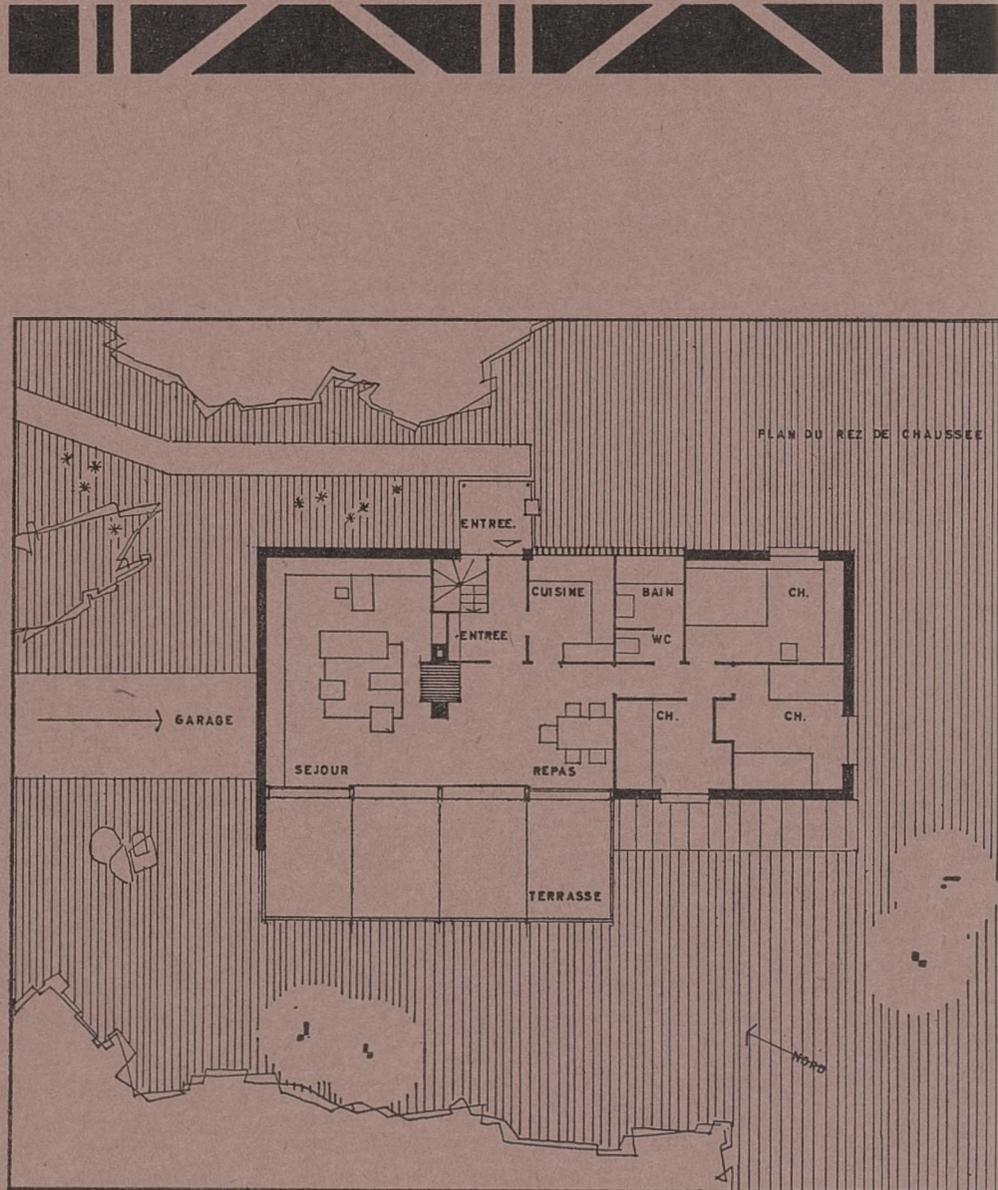
Les stores de la grande baie se commandent deux à deux par tringles oscillantes, les bobines d'enroulage sont logées dans l'auvent de protection.

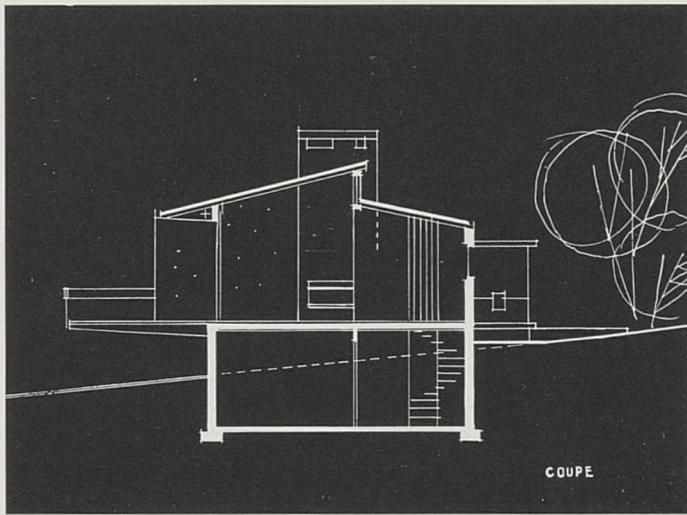
Cette baie comporte deux parties coulissantes qui s'ouvrent totalement.

La terrasse s'avance de 3 m 30 sur la façade; elle prolonge la pièce de séjour; elle est constituée par un platelage en pin de 4 cm; la balustrade est ancrée aux extrémités des consoles.

Le facteur économique est à la base de l'étude technique de cette maison de 94 m<sup>2</sup>; une nouvelle répartition des espaces devait permettre de la construire dans les normes d'une maison individuelle courante; la résolution technique visait elle aussi à atteindre ce but.

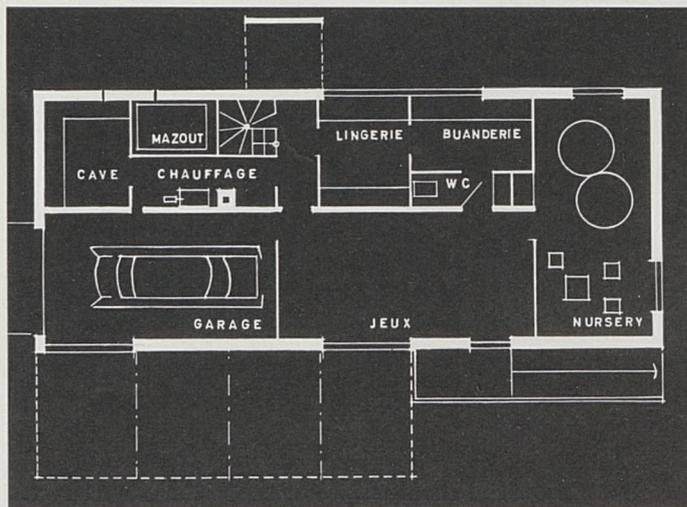
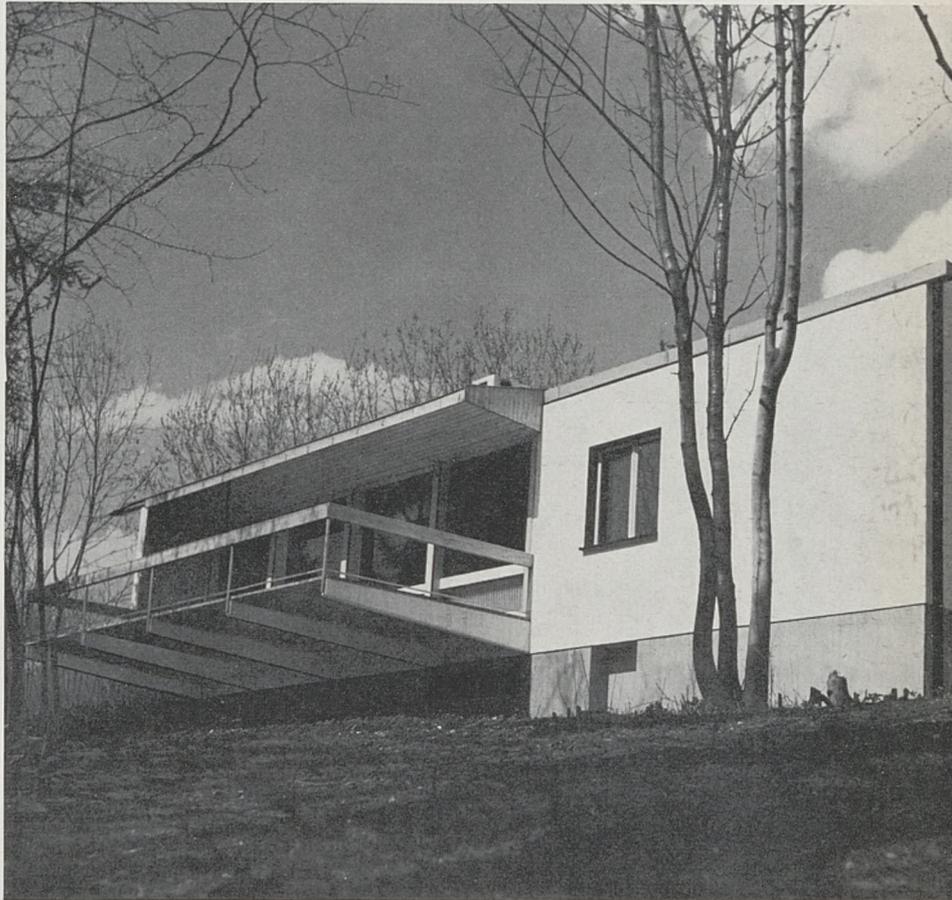
R. W.

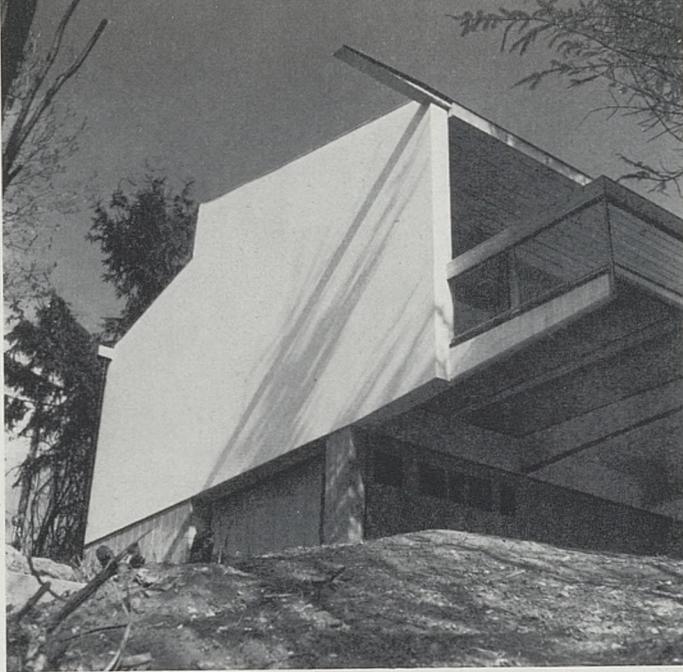




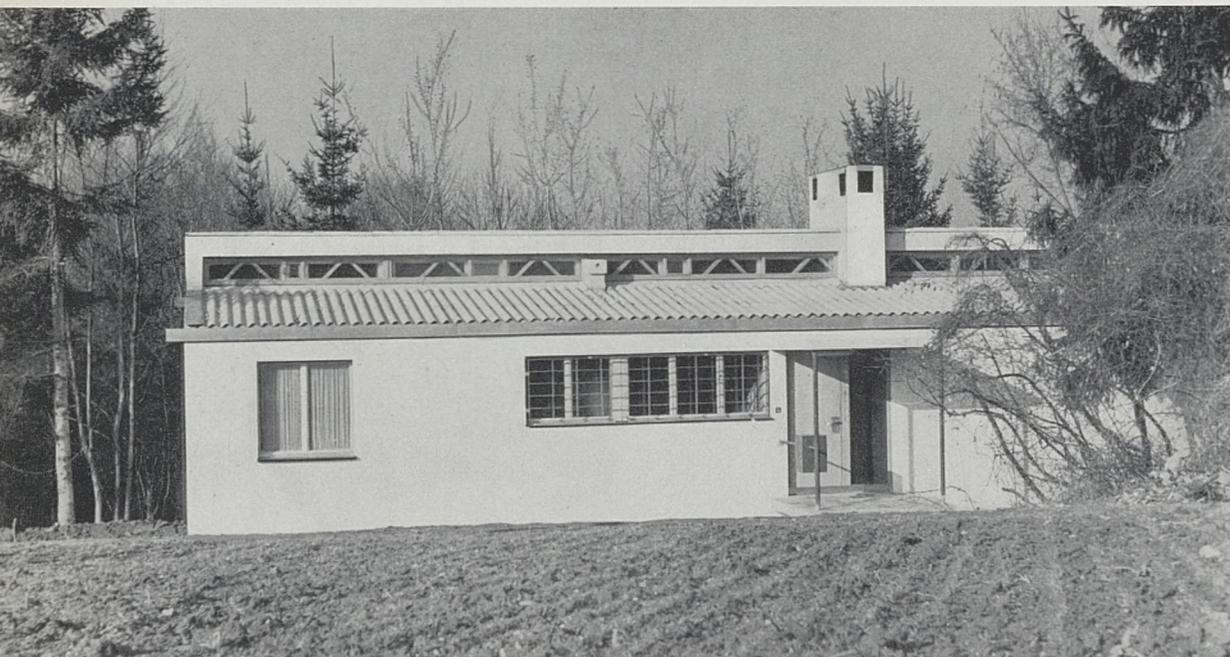
COUPE

■ Façade ouest.

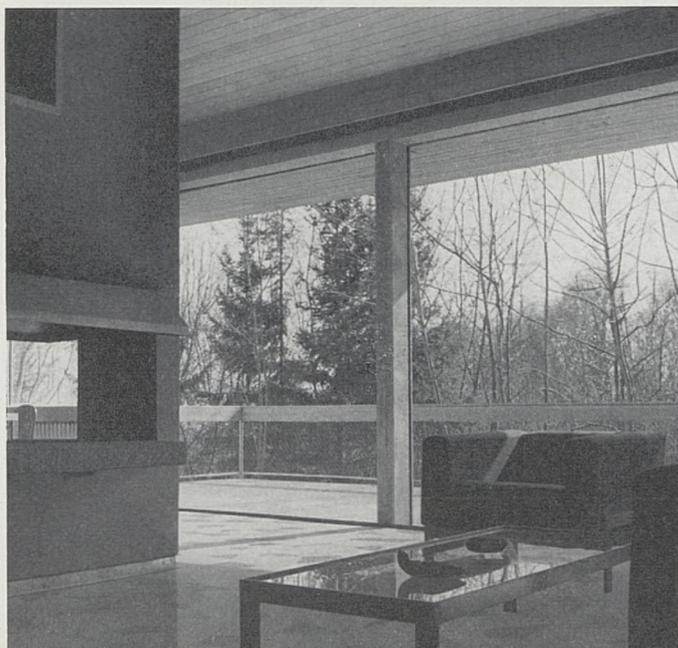




Façade nord  
entrée du garage.



Façade est.



Living-room  
cheminée.